

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE**

M. Le Président  
Parvis de la Préfecture  
CS 80309  
95027 Cergy-Pontoise



**W** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	18TA27-00 _ Travaux pour la construction du groupe scolaire de la Plaine des Linandes à Cergy (lot n°8,9,11,12)		
<b>Référence</b>	18TA27-00		
<b>Type de marché</b>	Travaux		
<b>Mode</b>	Procédure adaptée		
<b>Code NUTS</b>	FR108		
<b>Durée</b>	16 mois		
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Construction d'un bâtiment en R+1 d'une surface utile de l'ordre de 3 000 m<sup>2</sup> comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une école maternelle (environ 1 000 m<sup>2</sup>) avec 8 salles de classe de 60 m<sup>2</sup>, 3 salles de repos de 40 m<sup>2</sup>, une salle d'évolution de 150 m<sup>2</sup>, un bureau de direction, des locaux de rangement pour le matériel pédagogique et pour les jeux extérieurs et des sanitaires,</li><li>- une école élémentaire (environ 890 m<sup>2</sup>) avec 10 salles de classe de 50 m<sup>2</sup>, 5 ateliers de 20 m<sup>2</sup>, un bureau de direction, 3 locaux de rangement du matériel pédagogique de 20 m<sup>2</sup> et des sanitaires,</li><li>- des locaux communs aux deux écoles (450 m<sup>2</sup>) dont une bibliothèque de 100 m<sup>2</sup>, une salle polyvalente de 200 m<sup>2</sup>, une salle des maîtres de 50 m<sup>2</sup>, une salle de réunion de 40 m<sup>2</sup>, une infirmerie de 15 m<sup>2</sup>,</li><li>- 3 salles d'activités périscolaires de 60 m<sup>2</sup> avec des locaux de rangement</li><li>- un pôle restauration (355 m<sup>2</sup>) dont des espaces de restauration spécifiques pour les élèves de maternelle et d'élémentaire ainsi qu'un office de réchauffage d'une capacité de 360 repas,</li><li>- la fourniture des équipements de la demi-pension,</li><li>- un local deux roues (16 m<sup>2</sup>),</li><li>- un ensemble de locaux techniques et d'entretien,</li><li>- des aménagements extérieurs comprenant :<ul style="list-style-type: none"><li>- deux cours de récréation séparées de 1 600 m<sup>2</sup> chacune, comprenant un préau ouvert de 120 m<sup>2</sup> pour la maternelle et un préau de 150 m<sup>2</sup> pour l'école élémentaire,</li><li>- un parking de 30 places pour le personnel,</li><li>- une aire de livraison avec accès de service.</li></ul></li></ul> <p>Le projet sera réalisé sur une parcelle d'une superficie de 6 800 m<sup>2</sup> située dans un quartier en cours d'urbanisation.</p> <p>La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui</p>		
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont refusées		

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT</b>	<b>Maxi € HT</b>
N° 8	Serrurerie Description : La description des prestations figure dans les cahiers des clauses techniques particulières et leurs annexes	388 000		
N° 9	Chauffage - Ventilation - Climatisation Description : La description des prestations figure dans les cahiers des clauses techniques particulières et leurs annexes	964 000		
N° 11	Appareils élévateurs Description : La description des prestations figure dans les cahiers des clauses techniques particulières et leurs annexes	25 000		
N° 12	Equipements de cuisine Description : La description des prestations figure dans les cahiers des clauses techniques particulières et leurs annexes	160 000		

**Conditions relatives au contrat**

**Cautionnement** Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée.

**Financement** Les travaux seront financés selon les modalités suivantes : financement par ressources propres sur budget principal section Investissement, dispositions des articles 109, 114 et suivants du Décret n° 2016360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, prix révisibles.  
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du

marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

## Forme juridique

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire sous réserve du respect des principes déontologiques et des réglementations applicables aux professions concernées. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il n'est pas interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

En revanche, un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour cette consultation.

## Autres conditions

Conditions particulières d'exécution : Non

## Conditions de participation

### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

Autres renseignements demandés :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Marché réservé : Non

## Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

55 % : Prix des prestations

45 % : Valeur technique de l'offre

## Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

## Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à :

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Service Achats Assurances

Parvis de la Préfecture

CS80309

(Accueil du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H (16 h le vendredi))

95027 Cergy-Pontoise

- Fax : 01 34 41 91 90

[marches\\_publics@cergypontoise.fr](mailto:marches_publics@cergypontoise.fr)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

## Offres

Remise des offres le **14/01/19 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

## Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

## Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

## Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

2-4 boulevard de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) - Référé contractuel (article L551-13 et suivant du code de Justice administrative) - Recours en contestation de validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Envoi le 30/11/18 à la publication

Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 30/11/18 à 19h10

Inscription au système d'alerte des entreprises

© AWS-Achat